

Gratification des candidats retenus par le jury régional 2003 d'aide à la création d'entreprises de Technologies Innovantes

Rapporteur : M. Gabriel BAULIEU, Vice-Président

AVIS			
Commission n°1		Bureau	
séance du 20/01/04	favorable	séance du 29/01/04	favorable

Inscription budgétaire	
Rattachement au BP 2003 Imputation : 6232.90	Montant : 5 271,97 €

I - Contexte

La CAGB a souhaité valoriser, dans le cadre de sa compétence économique, les candidats du Concours National 2003 d'aide à la Création d'entreprises de Technologies Innovantes, en lien avec le Ministère délégué à la Recherche et aux Nouvelles Technologies et l'ANVAR.

Ces candidats sont au nombre de quatre (X-NOV - SILMACH -LEIRIOS - Arnaud FAIVRE).

Deux d'entre eux ont été récompensés au national (projet ayant bénéficié de subvention de 450 000 euros maximum).

Pour ce faire, il est remis à chacun d'entre eux, le vendredi 19 décembre 2003, dans le cadre d'une conférence de presse, une horloge comtoise contemporaine, objet design, novateur, répondant à la tradition horlogère de notre territoire.

II - Horloges comtoises contemporaines

Weals Concept, créateur et fabricant de montres installé place Guyon à Besançon, a créé pour l'évènement une horloge comtoise contemporaine en inox brossé symbolisant l'innovation et la modernité.

Chaque objet est gravé au nom du lauréat, poinçonné du logo de la Collectivité et de la date de remise du prix.

Les quatre horloges sont facturées à 1 000 euros HT pièce, majorés des frais techniques et de la taxe horlogère (408 euros HT au total).

Le coût total est de 5 271,97 euros TTC.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise M. le Président à remettre les trophées aux 4 candidats.

Pour extrait conforme,

Le Président